

Nombre de Conseillers en exercice : 13  
Nombre de Conseillers présents : 8  
Nombre de Conseiller absent : 5  
Pouvoirs : 0  
Date de la Convocation : 22/05/23  
Date d'affichage : 22/05/23

Je certifie le p  
conformément  
en vigueur, p

Monsieur Le Préfet, qui en a accusé  
réception le :  
et notifié ou publié le :

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le 01/06/2023

ID : 001-210101366-20230601-230636-DE

## Compte rendu sommaire du Conseil Municipal Séance du Jeudi 1<sup>er</sup> Juin 2023

L'an deux mille vingt-trois le premier juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, MARMIER Noëlle, VERNUSSE Céline, WEBER Corinne, DUFRESNE Anna-Maria, M GABILLET François, et VARLET Geoffrey.

Était absente : Mmes TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, GONNARD Pierre, TEPPE Sébastien et DREYFUS Eric

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle été élue secrétaire de séance.

### Délibération n°230636 : Délibération pour dénomination d'une voie publique

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

- L'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination de la voie nouvelle reliant la route de Cormoranche au Chemin communal piétonnier,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Adopte la dénomination « Impasse des Mousserons »
- Charge Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

La Secrétaire  
Noëlle MARMIER



Pour extrait certifié conforme,

Le 1<sup>er</sup> juin 2023

Le Maire,

Dominique BOYER





# Plan Xmap



Route de la Motte

Route de Cormoranche

Impasse des  
Foulerons

Route de la Motte

Route de la Motte

26  
27  
28

31  
63  
89

Le Bourg

Route du Bourg

40m